**PROCES VERBAL**

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 7 Février 2023 à 20h00**

Tous les membres en exercice sont présents à l’exception de Madame Laure CHARDON, excusée.

Secrétaire de la séance : M. Patrick PEGEOT

Convocation du1 février 2023.

Approbation à l’unanimité du compte-rendu de la séance du 13 décembre 2022

**Schéma de cohérence territoriale (scot) du pays horloger**

Le projet de Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) du pays horloger a été validé par le PNR le 1er décembre 2022. Les communes membres doivent donner un avis. Le conseil municipal décide d’émettre un avis favorable, malgré quelques réticences.

**convention de prestations de service technique avec la Communauté de communes du pays de sancey- Belleherbe (CCPSB)**

La convention de prestation de service technique auprès de la CCPSB pour mise à disposition d’un agent technique est proposée pour un an, à raison de 4 heures par semaine. Le conseil, à l’unanimité, autorise le maire à signer cette convention.

**vente parcelles de bois au cril et a vaujean**

Le maire informe le conseil de la proposition de vente à la commune de la part des propriétaires des parcelles D40 et E155. Une demande d’évaluation sera faite auprès du garde forestier pour les deux parcelles de terrain boisé : Au Cril pour 17a50, et à Vaujean pour 34a.

**remplacement suppléant pnr**

Le maire propose au conseil municipal de remplacer, avec son accord, Hervé Roy au sein du comité du PNR en tant que **déléguée suppléante. Accord unanime.**

**travaux 2023**

-Proposition d’isolation du logement au-dessus de la salle en vue d’en faire un gîte, qui pourrait être proposé en complément de la location de la salle.

Les avis étant partagés, un chiffrage du projet devra être présenté.

- aménagement du chemin de Grivey : les riverains semblent satisfaits de l’essai en cours, le projet va se concrétiser par des demandes de devis et une demande de subvention DETR. Accord unanime.

**subventions aux associations budget 2023**

Chaque conseiller a pu consulter la liste des subventions versées en 2022. Les mêmes sommes seront reconduites aux associations qui en auront fait la demande.

**participation a une classe découverte pour les élèves de primaire a st Hippolyte**

Le maire informe du courrier de l’école élémentaire de St Hippolyte, pour une participation financière pour la classe de découverte au Puy du Fou, 5 enfants du village sont concernés, le coût du séjour s’élève à 429 € par élève. Après discussions, le conseil municipal décide de verser la somme de 100€, par 6 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions.

**participation aux frais de scolarité à l’école de pont de roide**

Un enfant des Terres de Chaux est scolarisé dans une classe d’inclusion ULIS à Pont de Roide ; la commune nous informe qu’elle a décidé de demander une participation financière de 565€.

Une contestation a été émise avec demande de vérification sur le bien-fondé de cette somme.

Après vérifications, la participation de la commune de résidence est obligatoire.

**QUESTIONS DIVERSES**

Fermeture de la route de Montpreuvoir à Dampjoux jusqu’au 11 février

Travaux ENEDIS de renforcement des prises de terre sur les sites électriques vers le chemin de Grivey.

Déneigement à revoir, certains citoyens ne sont pas satisfaits de la prestation.

Problème de Parking lors des enterrements : revoir le projet du terrain à côté de la salle.

Demande d’intervention sur certains lampadaires d’éclairage public : l’entreprise va intervenir avant la fin du mois.

Arbres du chemin rural dit de Fontainevie : prévoir l’abattage à l’automne 2023 de plusieurs arbres le long de ce chemin.